

# LEPTOSPIROSE

**Vous êtes agriculteurs ou éleveurs.  
Vous pratiquez une de ces activités**

**RÉCOLTE  
ÉLEVAGE  
GESTION DES DÉCHETS  
ÉPANDAGE**

***Vous êtes concernés !***



**You travaillez dans les champs,  
les jardins ou êtes en contact avec  
les animaux, vous pouvez vous contaminer.  
Pour vous protéger, des gestes simples existent.**

- La leptospirose est reconnue maladie professionnelle au niveau mondial, européen et français

## LES ACTIVITÉS À RISQUES

- Récolte (canne, fruits, fleurs, légumes)
- Élevage (porcs, bovins, cabris, volailles, traite des vaches)
- Manipulations des déchets de l'exploitation (plastiques, bidons vides, ...)
- Gestion et épandage des effluents (fumiers, lisiers, composts, ...)
- Travaux agricoles en zones humides

## COMMENT SE PROTÉGER ?



Ne jamais marcher pieds nus dans et autour des exploitations

### Équipements de protection (toujours en milieu humide ou avec les animaux)



Bottes / cuissardes



Gants étanches et résistants



Lunettes de protections



Combinaison

## Hygiène

- Lavez-vous les mains souvent (eau + savon).
- Désinfectez et couvrez vos plaies avec un pansement étanche.
- Ne portez pas vos mains sales au visage.
- Nettoyez et désinfectez régulièrement vos EPI (gants, bottes, EPI combinaisons) et stockez-les dans un endroit sec, propre et sans rongeurs.

## Mesures de prévention collectives

- Lutter contre les rongeurs
- Discutez avec votre vétérinaire de la vaccination de certains animaux d'élevage (porcs, ...)
- Assurer une bonne gestion des effluents agricoles

Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin du travail ou à votre médecin traitant.

Une vaccination pourra vous être proposée gratuitement.

[www.lareunion.ars.sante.fr](http://www.lareunion.ars.sante.fr)

